



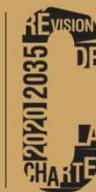
Révision de la Charte du PNR de Chartreuse

Présentation de l'avant-projet de la charte

Comité syndical – 07 février 2019



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

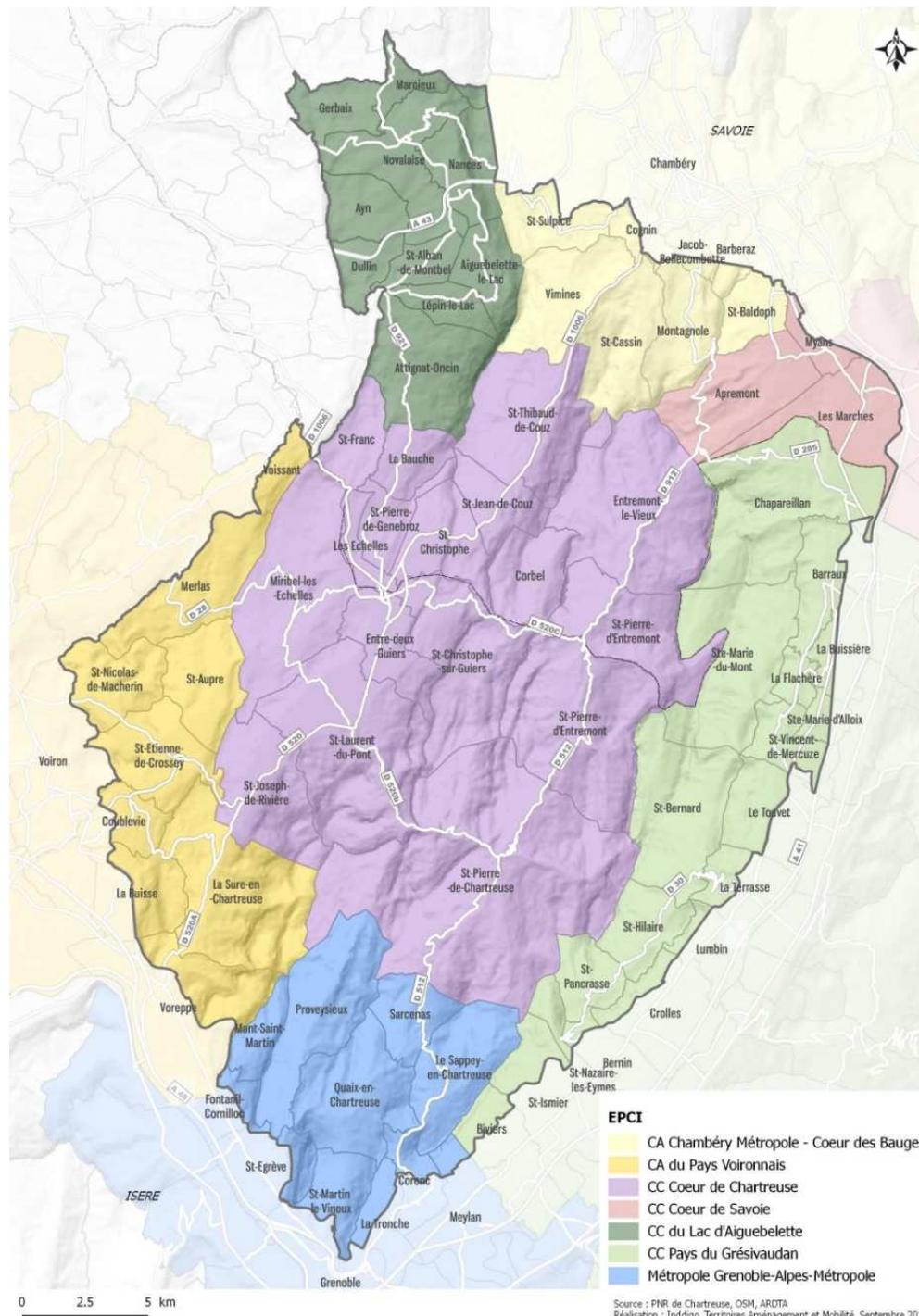


Carte d'identité

- 76 communes (soit 17 communes de plus que le périmètre classé actuel)
- 45 communes en Isère et 31 en Savoie
- 7 EPCI : 1 Métropole, 2 Com. d'Agglo., 4 Com. Com.
- 3 villes-portes : Grenoble, Chambéry, Voiron
- 865 km²
- 166 750 habitants (90 262 habitants dans le périmètre classé)



REVISION DE LA CHARTE 2020 2035



Construction de la nouvelle charte

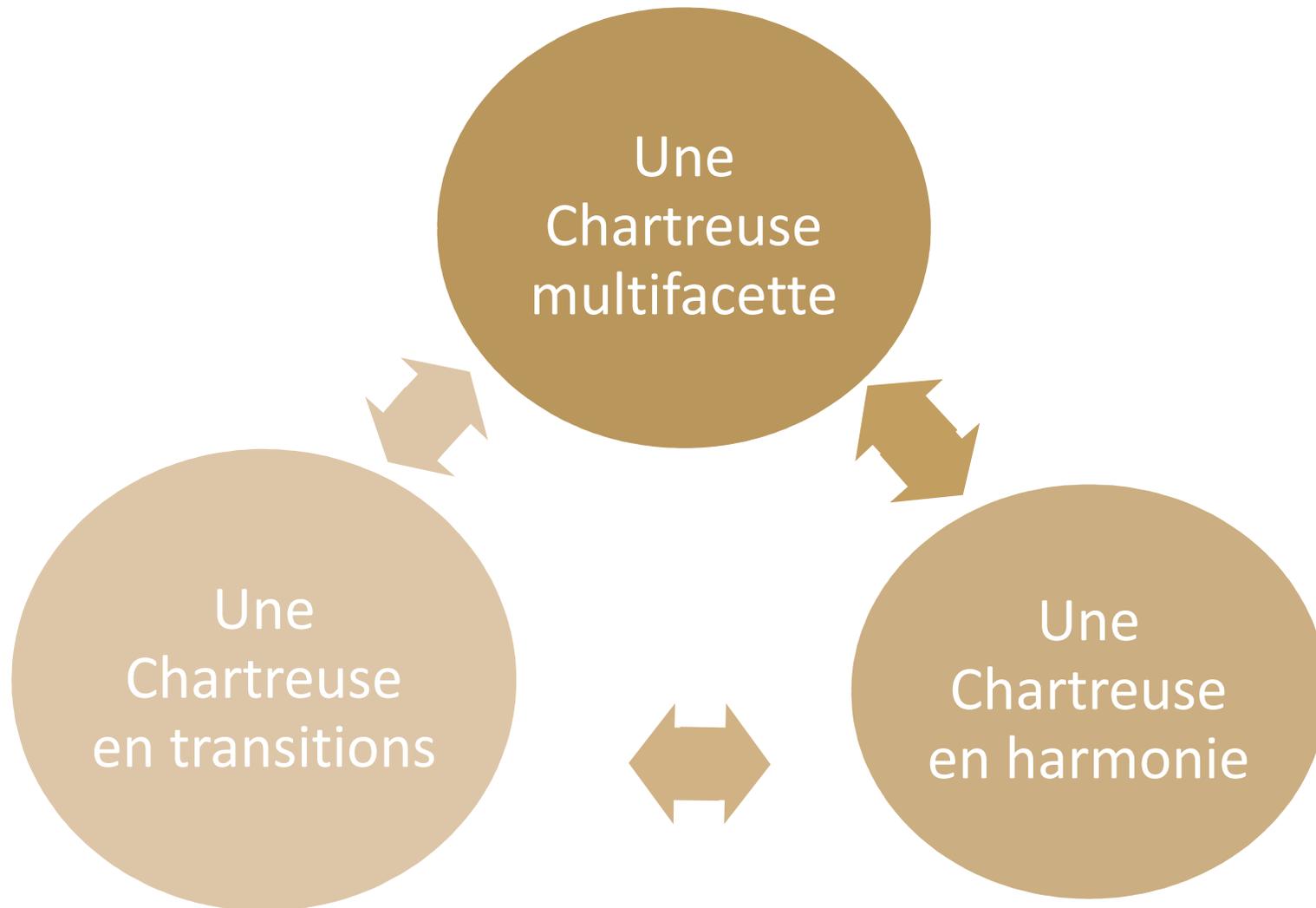
- Réalisation d'études préalables (diagnostic et évaluation).
- Mise en place d'espace de concertation spécifique :
 - Des forums à destination des élus, des socioprofessionnels et associations.
 - Des « Cafés Parcs » à destination des habitants.
 - Des rencontres territoriales avec les EPCI et les communes
- Mise en œuvre de réunions thématiques (tourisme, agriculture, forêt, ...).
- Un travail spécifique avec les écoles (imagine ton Parc en BD).

Ce qui ressort de la concertation

- **Gérer les pressions, trouver l'équilibre entre valorisation et protection**
- **Valoriser les atouts, les qualités, les identités**
- **Résilience, adaptation, transition, faire autrement**
- **Mobiliser, renforcer les synergies, la cohérence**

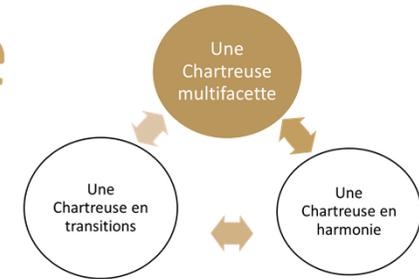


Une charte qui se décline en 3 axes



Une Chartreuse multifacette

Un territoire préalpin qui cultive ses singularités

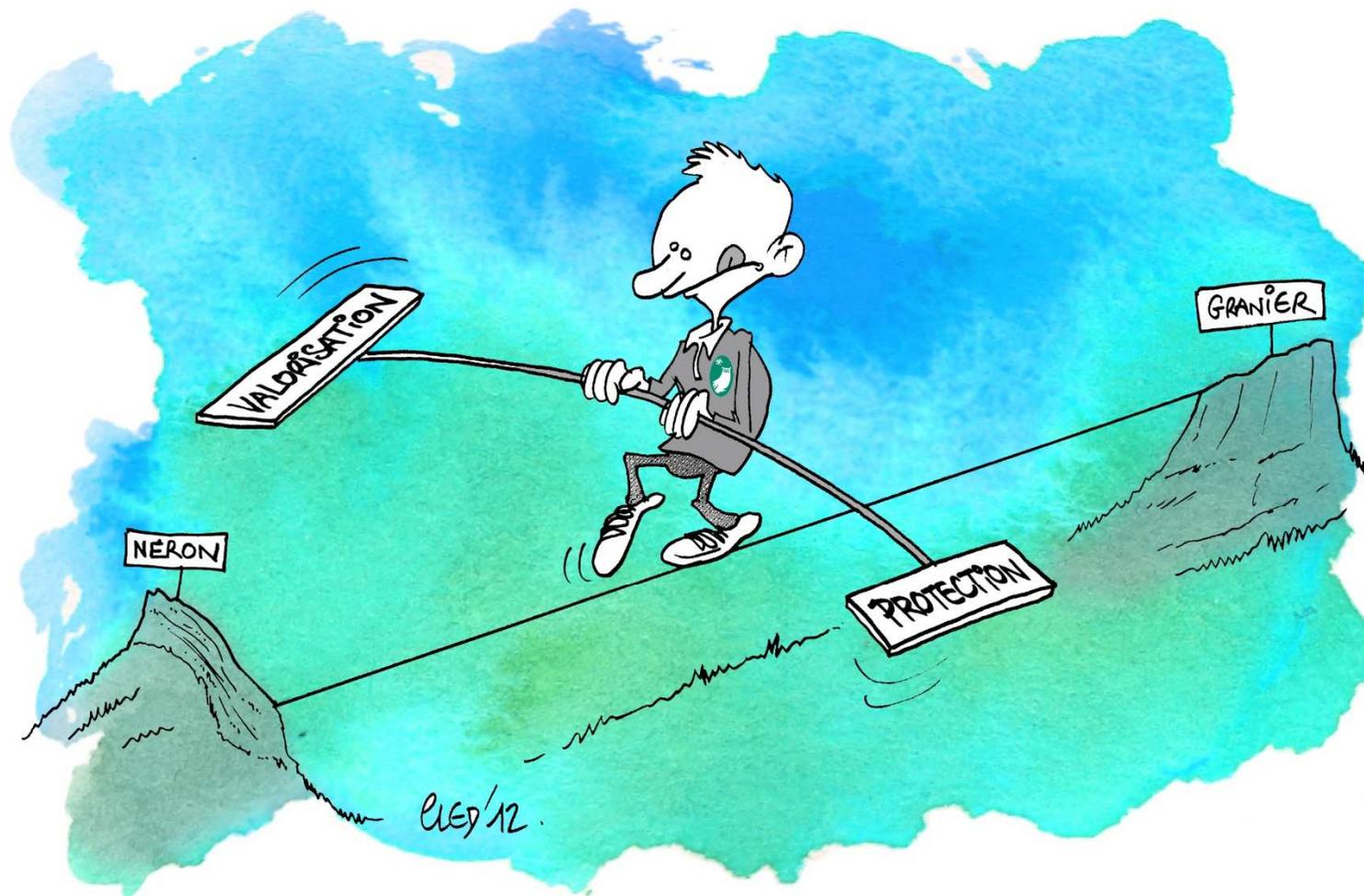
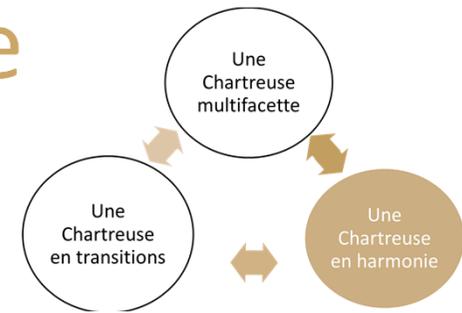


ÊTRE MULTIFACETTE,
C'EST RICHE
COMME UNE ÉMERAUDE !!



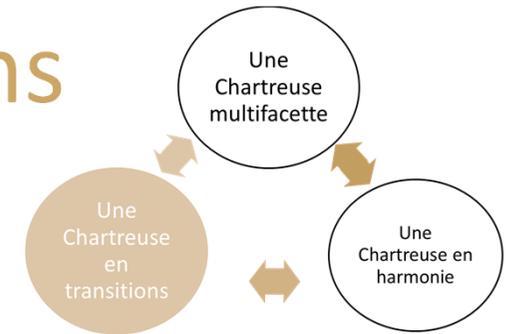
Une Chartreuse en harmonie

Un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature

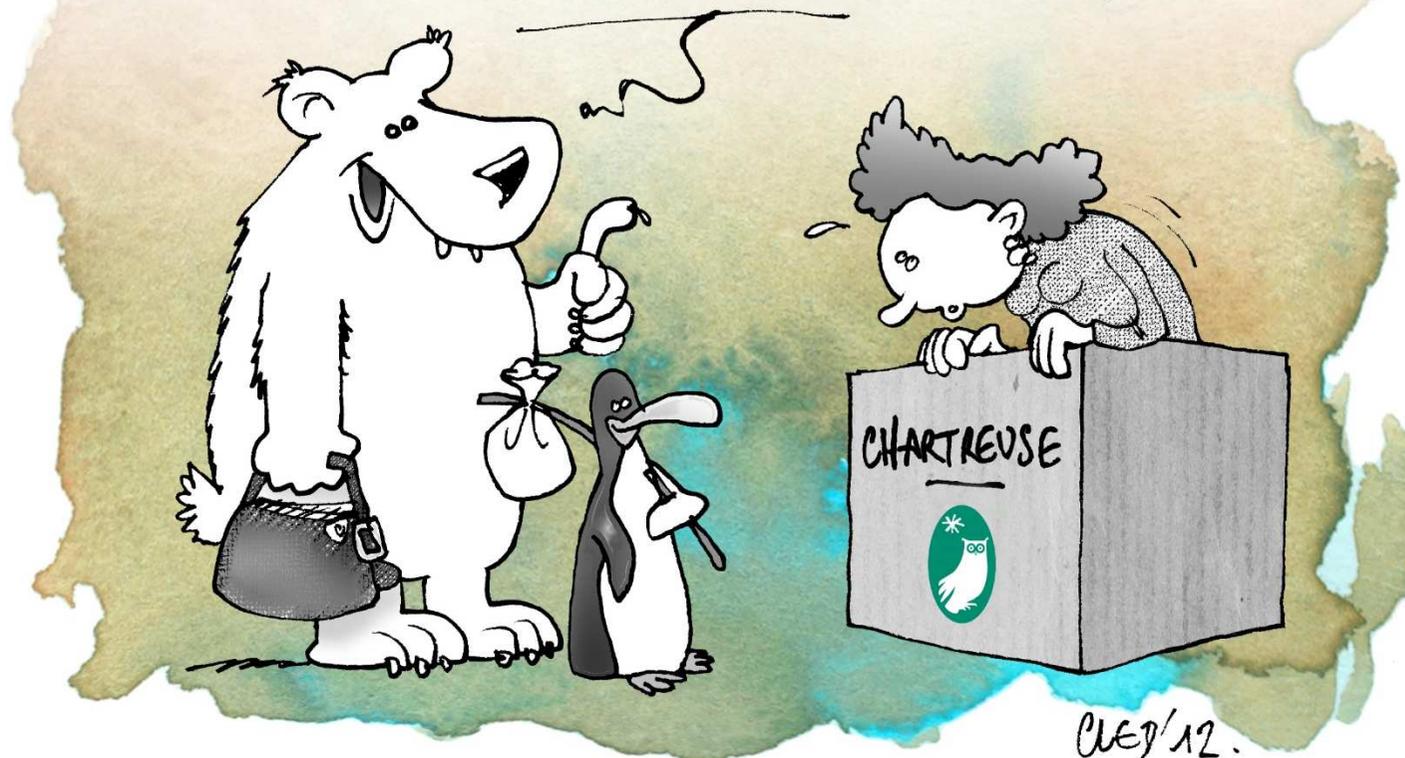


Une Chartreuse en transitions

Un territoire fertile pour de multiples transitions



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENTALE ...
ON A DÉCIDÉ DE S'INSTALLER ICI !



L'ambition pour la Chartreuse 2035

3 Axes, 13 orientations et 24 fiches mesures proposés

Une Chartreuse multifacette

Un territoire préalpin qui cultive ses singularités

- **Préserver une mosaïque de paysages vivants**
- **Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire**
- **Valoriser durablement les patrimoines et les ressources**
- **Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques**

Une Chartreuse en harmonie

Un territoire de solidarités (symbiose) entre l'Homme et la nature

- **Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages**
- **Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire**
- **Développer l'économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi**
- **Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants**

Une Chartreuse en transitions

Un (territoire au) terreau fertile pour de multiples transitions

- **Tendre vers un territoire à énergie positive**
- **Renforcer la résilience du territoire au changement climatique**
- **Développer les modes de déplacement alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture**
- **dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse**
- **Inventer de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble**

Présentation du Plan de Parc

3 Une Chartreuse en transitions : Un (territoire au) terreau fertile pour de multiples transitions

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

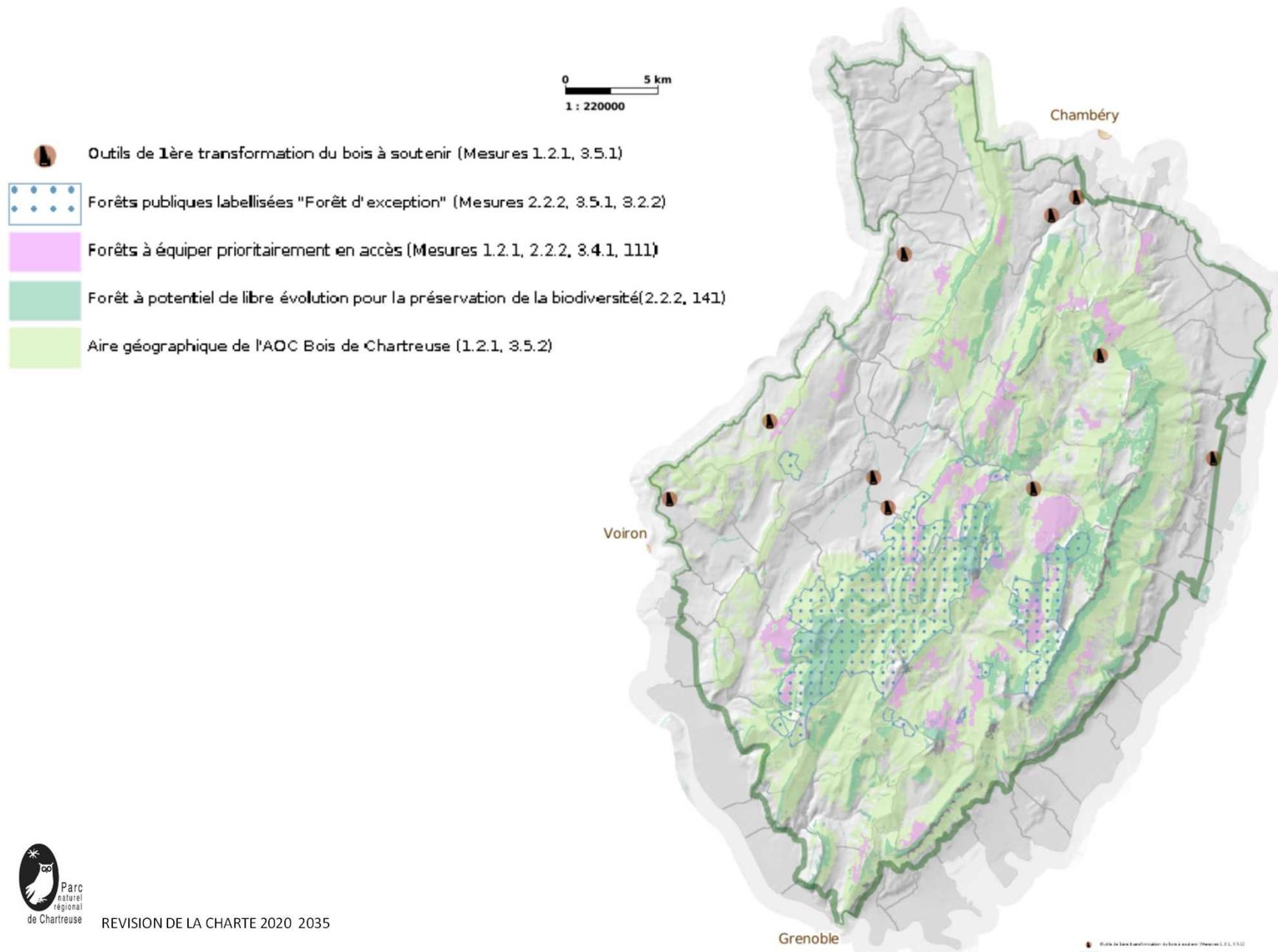
3.1.1 Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité

principale		Commune pratiquant l'extinction nocturne à conforter	<p>Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité nécessite de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la sobriété énergétique du secteur résidentiel - Etre un territoire de collectivités exemplaires en termes de consommations d'énergie, en particulier en mettant en place une stratégie de diminution de la pollution lumineuse à l'échelle du territoire - Accompagner les acteurs économiques vers des systèmes d'économie d'énergie
principale		Commune en réflexion ou pratiquant l'extinction nocturne de façon partielle, à encourager	
principale		Commune ne pratiquant pas l'extinction nocturne, à encourager ou à accompagner	

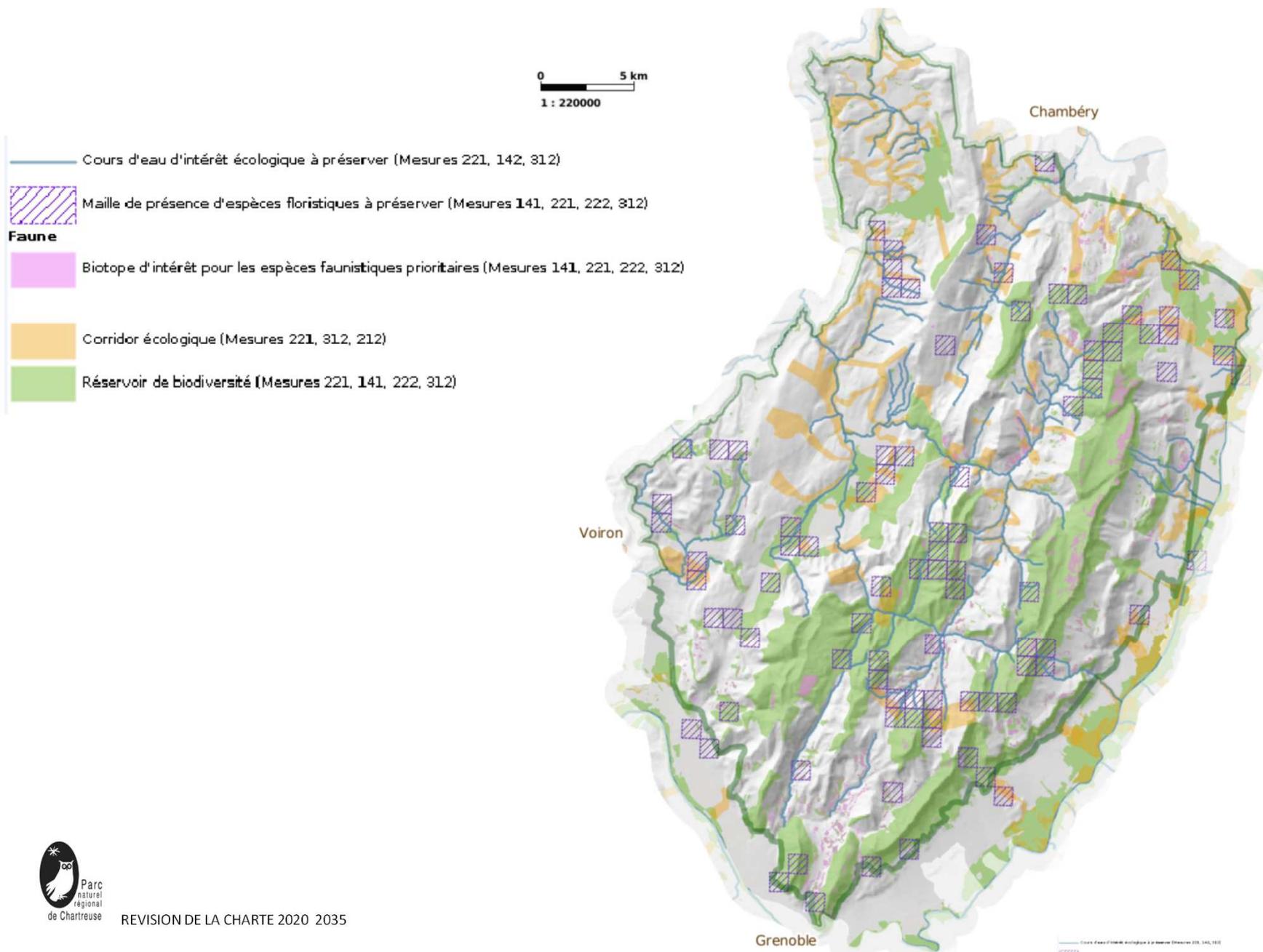
3.1.2 Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère

Forêt		Forêt à équiper prioritairement en accès	<p>Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère signifie développer le bois énergie, l'énergie micro-hydraulique, la méthanisation, l'énergie solaire... tout en encadrant le développement de tout projet d'énergie renouvelable.</p> <p>Cela veut dire que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le bois énergie doit se faire en cohérence avec le schéma de production et de mobilisation des bois de Chartreuse qui cible des forêts à équiper prioritairement en accès et le souhait de poursuivre la création d'un réseau de forêts en libre évolution; - Développer l'énergie micro-hydraulique doit respecter le choix de préserver et valoriser les Guiers mort amont et ses affluents par la labellisation "Sites Rivières Sauvages" et doit prendre en compte les caractéristiques des cours d'eau d'intérêt écologique; - tous les projets doivent respecter la préservation des terres agricoles, préserver les entités écologiques remarquables, les continuités écologiques (réservoirs et corridors), les fronts visuels externes et les sites paysagers remarquables. <p>On cherchera par ailleurs à</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une plus grande acceptabilité des énergies renouvelables - Soutenir le développement des initiatives citoyennes et des productions individuelles - Se positionner comme un territoire d'expérimentation autour de l'autonomie énergétique à petite échelle et du stockage
Forêt		Forêt à potentiel de libre évolution favorisant la préservation de la biodiversité	
principale et eau		Labellisation Sites Rivières Sauvages à déployer	
principale, TVB, eau		Cours d'eau d'intérêt écologique à préserver	
principale		Espace agricole et pastoral à préserver	
principale		Surface en agriculture biologique à préserver et développer	
principale		Entité écologique remarquable à protéger	
TVB		Réservoir de biodiversité	
TVB		Corridor écologique	
principale		Front visuel externe à préserver	
principale		Site paysager remarquable (ponctuel) à préserver et valoriser	
principale		Site paysager remarquable (surfacique) à préserver et valoriser	

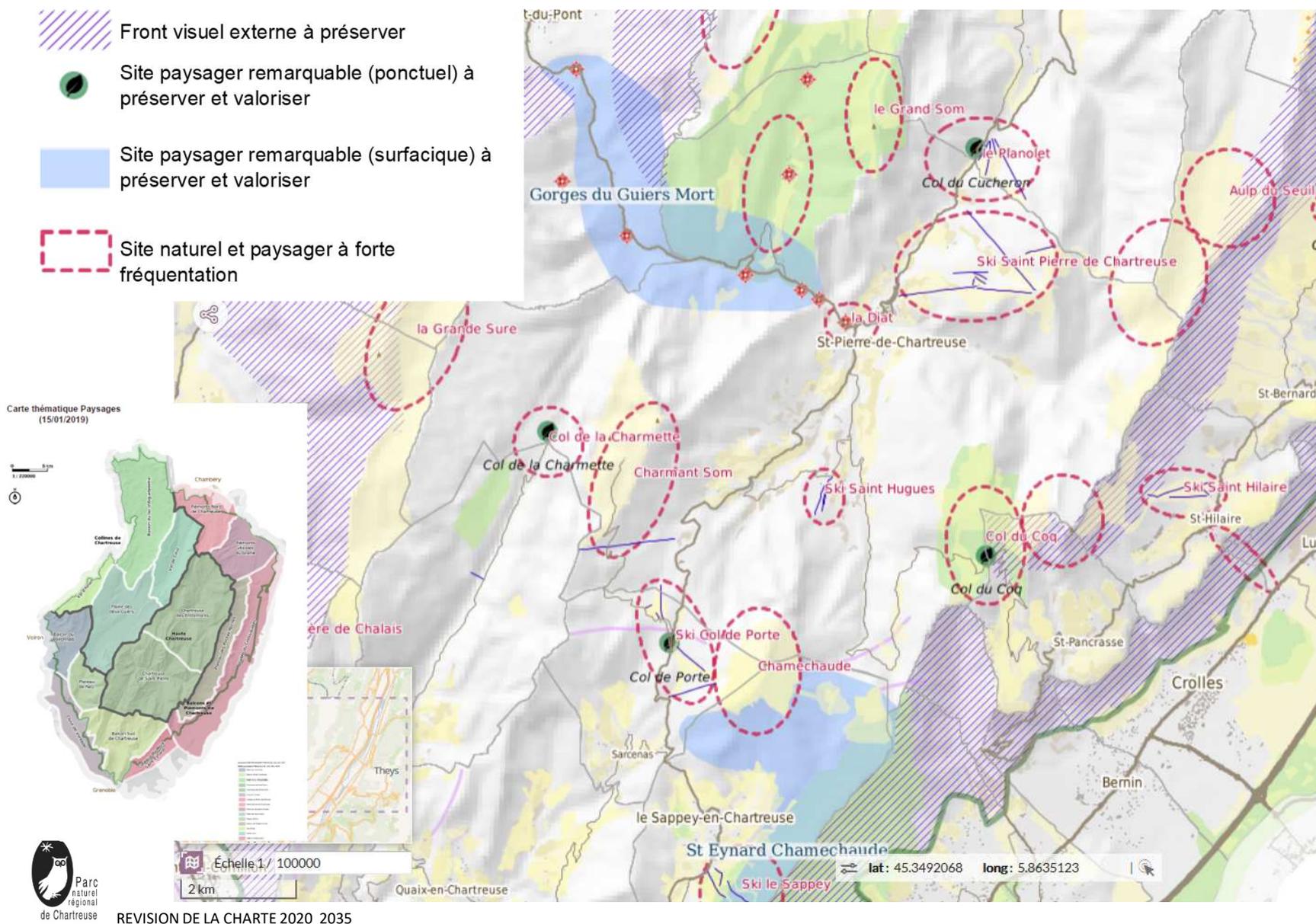
Carte Forêt et bois



Carte Trame verte et bleue



112 valoriser voire protéger les paysages



212 Limiter l'artificialisation des sols

- v
🕒
Agriculture
 - 🕒

 Superficie en agriculture biologi...
 - 🕒

 Zone pastorale d'altitude à pr...
 - 🕒

 Espace agricole et pastoral à pr...

- v
🕒
Paysages
 - 🕒

 Site paysager remarquable à ...
 - 🕒

 Front visuel externe à préserver...
 - 🕒

 Site paysager remarquable à ...

- v
🕒
Patrimoine naturel
 - 🕒

 Pelouse sèche à préserver (Mes...
 - 🕒

 Zone humide à préserver (Me...
 - 🕒

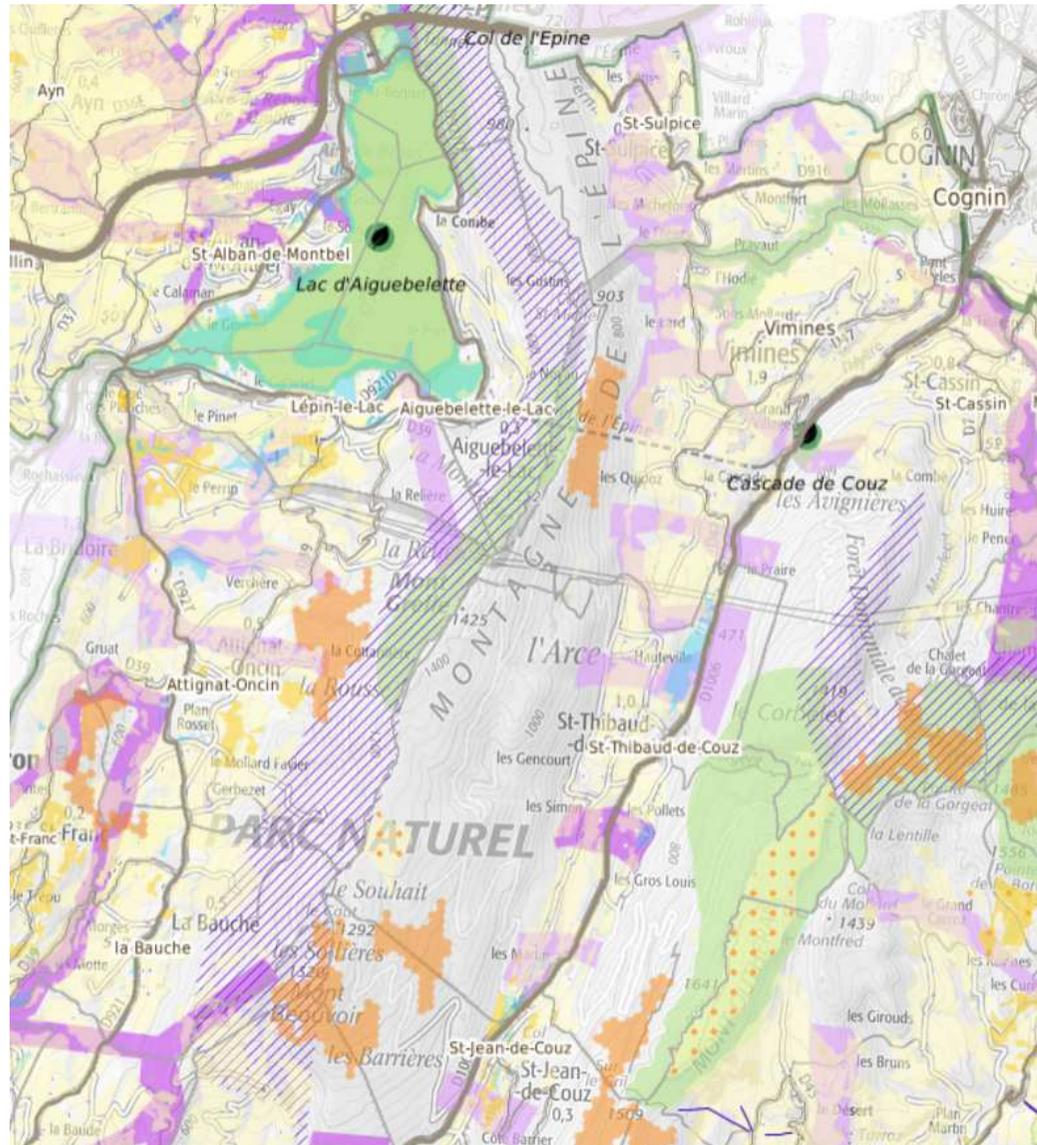
 Entité écologique remarquable ...

- v
🕒
Corridors écologiques
 - 🕒

 Corridor écologique à préserver ...
 - 🕒

 Corridor écologique à restaurer (...
 - 🕒

 Forêts à équiper prioritairement...



Calendrier prévisionnel



Co-construction du projet de territoire - Chartreuse 2020-2035

